



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES OR  
MAIRIE DE THEZA

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le

ID : 066-216602086-20251016-642025-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°64/2025  
Objet : DECISION MODIFICATIVE N°4

Membres : 18

Présents : 13

Procuration : 5

Voix délibérative : 18

Date de la convocation :

10.10.2025

Date d'affichage :

20.10.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Jeudi 16 Octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville de Theza régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil de la commune en séance publique, sous la présidence de Jean-Jacques THIBAUT, Maire.

**Présents** : Jean-Jacques THIBAUT ; Marc GIMBERNAT ; Lydie MAJORAL ; Suzanne SICARD ; Laurent TOIX ; François MOUTTE ; Philippe GARCIA ; Thierry SOLDA ; Robert DIAZ ; Patricia BAILLEUL ; Magali ROUGE ; Nicolas MOREL ; André PRADIER

**Absents ayant donné procuration** : Michèle VALDENNAIRE (donne procuration à François MOUTTE) ; Cécile GRIVOIS-DONAT (donne procuration à Magali ROUGE) ; Laurent DESAINRIQUER (donne procuration à Marc GIMBERNAT) ; Sophie SALA (donne procuration à Suzanne SICARD) ; Marie-Odile BEAUVOIS (donne procuration à Laurent TOIX).

**Secrétaire de séance** : Lydie MAJORAL

Le Maire expose à l'Assemblée,

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°4 afin de finaliser les écritures d'amortissement pour l'année 2025.

L'équilibre de cette opération s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses d'ordre de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM4	Budget + DM
Ajustement du virement à la section d'investissement	023	565 883,89	- 600	565 283,89
Dépenses d'ordre de fonctionnement	Imputation	Budget total	Proposé DM4	Budget + DM
Dotations aux amortissements	042/6811	12 000	600	12 600

Section d'investissement

Recettes d'ordre d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM4	Budget + DM
Ajustement du virement à la section de fonctionnement	021	565 883,89	- 600	565 283,89
Recettes d'ordre d'investissement	Imputation	Budget total	Proposé DM4	Budget + DM
Amortissements des biens	040/2804182	12 000	600	12 600

Ainsi, à l'issue de la décision modificative, les biens concernés (travaux de mise en esth  
auront été amortis pour l'année 2025. Il conviendra de réitérer la même opération l'a  
jusqu'à amortissement total de la valeur brute du bien.

Cette décision modificative n'affecte pas l'équilibre général du budget.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter la présente décision modificative.

**Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal à l'unanimité**

- Approuve la présente décision modificative
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte se rapportant à la présente autorisation

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Maire

Jean-Jacques THIBAUT



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour copie certifiée conforme à l'original  
Au registre sont les signatures

## V – ARRETE ET SIGNATURES

### ARRETE ET SIGNATURES

V  
A

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 18

Contre :


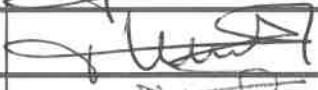











Abstentions :

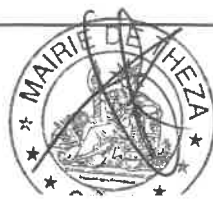
Date de convocation : 10/10/2025

Présenté par MONSIEUR LE MAIRE (1),  
A HOTEL DE VILLE - THEZA, le 16/10/2025

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL MUNICIPAL (2), réunie en session ORDINAIRE  
A HOTEL DE VILLE DE THEZA, le 16/10/2025

Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL MUNICIPAL (2),(3).

001. THIBAUT JEAN JACQUES	
002. MARC GIMBERNAT	
003. LYDIE MAJORAL	
004. FRANCOIS MOUTTE	
005. SUZANNE SICARD	
006. LAURENT TOIX	
007. PHILIPPE GARCIA	
008. MARIE ODILE BEAUVOIS	
009. THIERRY SOLDA	
010. CECILE GRIVOIS-DONAT	
011. ANDRE PRADIER	
012. MICHELE VALDENNAIRE	
013. ROBERT DIAZ	
014. MAGALI ROUGE	
015. SOPHIE SALA	
016. NICOLAS MOREL	
017. PATRICIA BAILLEUL	
018. LAURENT DESAINRIQUER	



Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le

ID : 066-216602086-20251016-642025-BF